



## **La MACSF partenaire de l'AISE**

Vous voici sur la dernière ligne droite, celle de votre spécialisation, votre statut d'interne vous plonge déjà dans la réalité professionnelle et vous confronte aussi à ses contraintes et à ses difficultés. C'est pourquoi, tout au long de votre internat, la MACSF est à vos côtés pour vous écouter vous conseiller et vous assurer.

Profitez de nos offres spéciales pour les adhérents de l'AISE :

### **Responsabilité civile professionnelle (RCP) et Protection juridique (PJ)**

Une responsabilité civile professionnelle vous défend en cas de réclamation d'un patient, dans le cadre de soins prodigués lors de gardes à l'hôpital ou de remplacement en libéral mais aussi sur la voie publique.

Une protection juridique vous conseille et prend en charge les frais de procédure pour faire face aux conflits dans votre vie privée Hors litiges matrimoniaux ou professionnelle ne mettant pas en cause votre responsabilité professionnelle.

- **ÊTRE PROTEGE ET DEFENDU EN CAS DE PLAINTÉ D'UN PATIENT**
  - La responsabilité civile professionnelle
  - L'assistance psychologique et l'e-réputation
  - La protection juridique

### **OFFERT AUX ADHÉRENTS DE L'AISE !**

#### **Multirisque habitation**

L'assurance multirisque habitation protège votre logement en cas d'incendie, dégâts des eaux, vol et tentative de vol, bris de glaces, etc....et couvre votre responsabilité civile.

CHAMBRE A L'INTERNAT : 2,63 € /mois AUX ADHÉRENTS AISE !

Votre collocation à partir de 5€ /mois !

#### **Le plan de prévoyance**

En cas de perte de revenus lors d'un d'arrêt de travail suite à un accident ou à une maladie, le plan de prévoyance de la MACSF vous permet de percevoir jusqu'à 100% de vos émoluments nets de base durant toute la durée de votre arrêt de travail, sans délai de carence.

Un tarif privilégié AUX ADHÉRENTS de l'AISE !

### **L'assurance automobile**

L'assurance auto MACSF est adaptée aux professionnels de la santé. Avec ses 4 formules et ses options, elle vous apporte une protection renforcée et vous garantit votre mobilité, dans votre vie privée comme dans votre vie professionnelle.

#### **Des options pour une protection renforcée :**

**Garantie du conducteur** jusqu'à 1 million d'euros, en cas d'accident entraînant une privation d'autonomie (personnelle et professionnelle). Elle préserve votre avenir et celui de vos proches.

**Garantie Pannes mécaniques et électroniques** jusqu'à 10 ans après la 1ère mise en circulation du véhicule (réservée aux véhicules de moins de 7 ans à la souscription). En complément, vous bénéficiez d'une indemnisation en valeur à neuf pendant 24 mois, selon les conditions prévues au contrat.

**Protection juridique étendue**, pour tous les litiges liés à l'achat, à la vente ou à l'entretien de votre véhicule.

#### **Assistance 0 km et garantie véhicule de remplacement**

– en cas de panne, nous vous dépannons partout, même en bas de chez vous, et vous fournissons un véhicule de remplacement pendant 7 jours maximum ;

– en cas de vol ou d'accident, nous participons financièrement aux frais de location d'un véhicule de remplacement pendant 30 jours maximum.

### **La complémentaire santé**

Adaptée à vos besoins de jeunes praticiens en formation, mais aussi à votre budget !

Nos formules spéciales internes allient maxi garanties et mini prix :

**Générique responsable** : pour la couverture des postes de santé indispensables.

**Santé responsable** : pour une protection renforcée en optique et en dentaire.

Grâce au tiers payant, vous n'avez pas d'argent à avancer en pharmacie, en laboratoire ou auprès des auxiliaires médicaux qui le pratiquent.

### **Le CIPS**

Le CIPS (Centre d'Information des Professions de Santé) accompagne les professionnels de santé souhaitant s'engager dans une activité libérale et leur apporte les connaissances indispensables à la réussite de leur projet.

**Prendre un rendez-vous téléphonique avec un Expert CIPS :**

<https://www.clicrdv.com/CIPS>

Des soirées à thèmes sont organisées pour accompagner les adhérents de l'AISE. Par

exemple sur la fiscalité de l'interne.

Vous trouverez en complément des informations sur le site de la MACSF :

<https://www.macsf.fr/exercice-hospitalier-et-salarie/exercer-a-l-hopital/la-declaration-fiscale-de-l-interne?type=evp>

**Pour profiter de ces offres, contactez votre interlocuteur :**

**Kévin Vasserot**

Chargé de Développement – Marché des Etudiants et Internes

Agence MACSF

35 Rue Pierre et Dominique Ponchardier

42100 Saint Etienne

**Mobile : 06 73 31 00 19**

**Mail : [st-etienne@macsf.fr](mailto:st-etienne@macsf.fr)**